



XXIXe Congrès de BPW International
“Faire la différence par le Leadership et l’Action”
Le Caire, Egypte, 23-27 octobre 2017

9: FONDS D’AIDE INTERNATIONAL

Afin de garantir la représentation du plus grand nombre possible d’Affiliés aux Congrès Internationaux de BPW, les Affiliés BPW peuvent demander une aide financière pour assister au Congrès. Les demandes d’assistance pour le coût des billets d’avion sont soumises à la Directrice financière exécutive. Un formulaire de demande avec copies des comptes vérifiés de l’Affilié ou tout autre état certifié des comptes de l’année précédente doit être fourni. Les subventions sont limitées à une (1) participante par région, pour un total de €1000 par personne.

Règles et conditions:

Pour assurer une utilisation juste et équilibrée du Fonds et faciliter son administration et sa distribution, les règles et conditions suivantes s’appliquent:

1. La Directrice Financière examine les demandes et soumet des recommandations pour l’attribution des subventions à l’examen et à l’approbation de l’Exécutif.
2. La somme totale des subventions approuvées ne peut dépasser le solde du Fonds.
3. Les subventions ne couvrent que les frais de voyage. Ceux-ci doivent être les moins chers possibles. Le total des subventions approuvées ne peut excéder le solde du Fonds.
4. Seules sont prises en considération les demandes des Affiliés dont les cotisations pour les exercices précédents ont été entièrement payées.
5. La préférence est accordée en premier lieu aux demandes des Affiliés qui n’ont pas été représentés aux précédents Congrès Internationaux (maintenant, Assemblées générales) et, deuxièmement, à ceux qui n’ont pas déjà bénéficié de subventions.
6. Le paiement est effectué uniquement au Congrès sur la présentation de reçus/factures pour les dépenses effectivement effectuées, après déduction des cotisations impayées (y compris pour l’année en cours), les frais d’inscription et autres montants dus à BPW International. Les demandes de paiement à l’avance ne seront pas prises en considération.

La Directrice financière exécutive avisera toutes les demandeuses par écrit de la réussite ou non de leur demande dans les 7 jours suivant la décision de l’Exécutif. Les candidates retenues seront informées à cette occasion des modalités et conditions de versement de la subvention.

Les demandes doivent être remplies au moyen du formulaire officiel et adressées à la Directrice financière exécutive

Roshan Strange: e-mail: roshan.strange@bpw-international.org.

Adresse: PO Box 421, Ramsgate NSW 2217, Australie et au

Bureau de la Présidente: e-mail: presidents.office@bpw-international.org et

Adresse: Av. Allende 351 Ote. Colonia Centro, Torreón, Coahuila
Mexique 27000

Les demandes doivent être reçues au plus tard à minuit (heure de Greenwich) le 22 avril 2017.



XXIXe Congrès de BPW International
“Faire la différence par le Leadership et l’Action”
Le Caire, Egypte, 23-27 octobre 2017

Dr. Catherine Bosshart-Pflugger, Secrétaire Exécutive de la BPW International

Fribourg/Suisse, février 2017

9. FONDS D’AIDE INTERNATIONAL
DEMANDE D’AIDE FINANCIERE

Veillez lire les directives avant de remplir le formulaire en caractères d'imprimerie ou en majuscules.

Nom _____ Prénom _____

Adresse postale: _____

Activité: _____ Date de naissance: _____

Employeur: _____ Tel. Privé: _____

Tel. Professionnel: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Club: _____ Fax: _____

Poste dans le Club: _____

La candidate au Fonds accepte d’assister à toutes les sessions d’affaire du Congrès:

_____ (Signature du membre)

La candidate ci-dessus est recommandée comme la membre BPW de notre Affilié la plus digne qui d’assister au XXIXe Congrès de BPW International.

_____ Signature de la Présidente

_____ Signature de la Secrétaire

_____ Date

Nom de l’Affilié: _____